

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du vendredi 30 janvier 2015 à 20h

Date de la convocation : 19 janvier 2015

Présents : Christine BALANDRAT, Henri BECAUT, Hervé CHOMET, André GAME, Gérard KNOELL, Philippe LEROY, Bernard MALBRUNOT, Angélique MOUILLERE, Hervé PETIOT (arrivée à la question « Motion de soutien aux notaires de France »), Angéline VERNISSE

Absent excusé : Henri SEULLIET

Secrétaire de séance : Bernard MALBRUNOT

Révision des tarifs communaux :

↳ Location salle des fêtes : sans changement

↳ Tarif des repas de cantine :

– CP : sans changement : 3,20 €

– Maternelle : 3,20 € à partir du 01/03/2015

↳ Tarif des tickets de pêche : sans changement

↳ Tarif des places de concession au cimetière : sans changement

↳ Tarif des cases de columbarium : sans changement

Rémunération de l'agent recenseur Michèle Chomet : Madame Michèle CHOMET est recrutée du 15 janvier 2015 au 14 février 2015 en tant qu'agent recenseur (arrêté du 03/12/2014), pour le recensement de la population. Elle a assisté à deux demi-journées de formation à Varennes-sur-Allier (7 et le 14 janvier 2015 soit un total de 6 heures). L'INSEE verse une dotation forfaitaire d'un montant de 842 €. Le Conseil Municipal décide :

– de reverser intégralement cette somme à Michèle Chomet

– de lui payer des indemnités kilométriques : 500 kilomètres au tarif en vigueur

– de lui payer les 6 heures de formation en heures complémentaires

Modification de la délibération prise le 15/10/2014 sur la reconduction de la taxe d'aménagement :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la délibération du 15/10/2014 est incomplète et qu'il faut rajouter dans l'article des exonérations : local à usage industriel « **et local artisanal** ».

Réflexion sur l'emplacement du défibrillateur : Après discussion, le défibrillateur, financé par la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre, sera installé vers le local des toilettes sur la place du Champ de Foire.

Décision sur les travaux du terrain de pétanque : Monsieur le Maire demande à chaque conseiller leur avis sur la création d'un terrain de pétanque à l'emplacement du stade. A l'unanimité, les conseillers approuvent vivement le projet de transformer le terrain du stade en terrain de pétanque.

Monsieur le Maire présente ensuite le devis de terrassement de l'Entreprise Jacquet : 6 650 €

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'aide parlementaire a été refusée, et qu'il fera une demande de subvention auprès des sénateurs de l'Allier.

Étude des devis du SDE 03 :

- Éclairage du parking de la salle des fêtes : 2 051 €
- Extension de l'éclairage route de Marcigny : 693 €
- Pose de 4 prises sur lampadaires : 960 €
- Éclairage du parking terrain de pétanque : 1 051 €

Le Conseil Municipal approuve les 4 devis d'éclairage.

Étude des devis de travaux de voirie : Philippe Leroy présente le devis de l'entreprise BOUHET :

- * Chemin de l'Afrique au Vernillet : 19 182,00 € HT (réfection)
- * Chemin des Pouilloux : 17 765,00 € HT (goudromage)
- * Chemin Pimpet à Lafont : 2 711,50 € HT (réfection)
- * Chemin du Prince d'Orange : 2 805,00 € HT (réfection)
- * Chemin de Chez Say à Chez Dapeux : 29 696,00 € HT (goudromage)

Le choix de l'entreprise et des travaux retenus sera pris lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

Assainissement 2015 : Le lancement de la consultation pour les travaux d'assainissement « Place du Champ de Foire » est prévu le 4 mai avec réponse des entreprises avant le 4 juin. Les travaux pourraient être entrepris courant septembre 2015.

Achat de détecteurs de fumée pour les logements communaux : Les détecteurs de fumée seront obligatoires dans les logements à compter de mars 2015. Les agents techniques seront chargés de les installer.

Dates des élections départementales : Dimanches 22 et 29 mars 2015

Motion de soutien aux notaires de France : Le notariat, et avec lui, l'accès au Droit pour tous, et par voie de conséquence, les collaborateurs de cette profession, sont menacés par les dispositions de la Loi pour l'activité et la croissance, appelée « Loi Macron » dont les débats parlementaires débutent ces jours-ci. Pour le maintien de l'emploi, pour un Droit civil accessible à tous, pour des tarifs fixes et identiques dans toute la France respectant ainsi l'égalité républicaine, mais aussi pour la sécurité juridique des Français, le Conseil Municipal, à la majorité, donne une suite favorable à la motion présentée par le Maire.

Garde Pêche : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. Rémy Boda se retire de sa fonction de garde pêche. Il sera remplacé par M. Paul Balandrat dès le 28 mars 2015, jour d'ouverture de la pêche.

Le Maire, Henri BECAUT

Les Conseillers